



Comités de Lignes – 2025

Secteur Limoges

Lignes 18 – 24 – 26

COMPTE RENDU SYNTHETIQUE

En date du 16/10/2025



Introduction

Le comité de lignes du secteur de Limoges s'est tenu le 3 avril 2025, en présence des représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de SNCF Voyageurs, de SNCF Gares & Connexions et de SNCF Réseau. Il a rassemblé une soixantaine de personnes comprenant des élus, des associations et de nombreux usagers venus partager leurs préoccupations et leurs propositions. Les échanges ont mis en évidence les efforts d'investissement de la Région, les attentes persistantes en matière de régularité et de confort, ainsi que les enjeux liés aux horaires, à l'intermodalité et aux services en gare.

Investissements et modernisation

En 2025, la Région consacre 647 millions d'euros sur le ferroviaire voyageurs, soit une part très importante du budget régional. Dix-huit nouvelles rames bimodes et électriques, représentant un investissement de 200 millions d'euros, viendront renforcer la capacité des trains avec une livraison échelonnée sur 2025 et 2026. Parallèlement, soixante-deux rames AGC feront l'objet d'une rénovation approfondie. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie plus large d'amélioration de la qualité de service et de confort pour les voyageurs.

La Région Nouvelle-Aquitaine a engagé dès 2020 des études de régénération sur la ligne 24 Poitiers – Limoges et afin de restaurer les performances nominales. Ces études, restituées en 2021, ont permis de définir un programme de travaux en 2 phases, par la régénération complète des composants de la voie et la restauration des systèmes d'assainissement.

La première phase de travaux se sont effectuées du 2 décembre 2024 au 19 septembre 2025 avec une interruption des circulations ferroviaires entre Poitiers et Le Dorat, remplacement en autocar sur cette section. La desserte est maintenue sur l'ensemble des gares du parcours.

La Région a lancé avec le Ferrocampus une étude sur des trains légers innovants, qui vise à offrir des solutions de transports ferroviaires plus adaptées dans les territoires ruraux. Elle a notamment fait l'acquisition d'un ATER X73500 qui a été mis à disposition du consortium TELLI, dans le but de tester sur le réseau les technologies de demain. Ce train circule sur les lignes du limousin depuis le mois d'avril 2024.





Horaires et correspondances

Les horaires et correspondances ont constitué l'un des principaux sujets de discussion.

Pour la ligne 26, un usager demande une correspondance entre un train arrivant à Limoges 10h02 et un Intercités en direction de Toulouse avec un départ de Limoges à 9h56. Compte tenu des contraintes d'infrastructures, il n'est pas possible d'avancer le TER. Quelques demandes ont porté sur les arrêts à la demande sur des gares comme celle de Lathus-Saint-Rémy. Les TAD font l'objet d'expérimentation sur les TER roulant à vitesse modérée. Sur cette ligne, il est difficile de reproduire cette desserte sur la Ligne 26 compte-tenu de la vitesse plus élevée des TER sur cet axe. Cependant, il a été mis en place des arrêts TER à la demande à Pérols et Jassonneix (ligne Limoges-Ussel). Depuis décembre 2022, les retours ont été favorables.

Sur les lignes 18 et 24, les horaires ont été reconduits avec la mise en place d'OPTIM TER au SA2024. Les horaires ont été adaptés afin de conserver les correspondances avec les trains grandes lignes au départ de Poitiers et de Limoges.

Concernant la ligne 26, les temps de parcours seront rallongés de 3 minutes sur la partie Meymac – Ussel. Il n'y aura pas d'impact sur les trains Limoges – Eymoutiers. Le retour à la situation actuelle se fera d'ici décembre 2026.

Qualité de service et circulation

La fréquentation des TER connaît une progression continue, avec une hausse de plus de 30 % depuis 2019 et de plus de 7 % sur la seule année 2024. Cette dynamique se traduit parfois par une suroccupation des trains aux heures de pointe. Les nouvelles rames attendues devraient apporter des solutions, en augmentant la capacité et en améliorant le confort.

La fréquentation de ces lignes est en constante augmentation, avec entre 2023 et 2024 + 22 % sur la ligne 18, +20,5% sur la ligne 26 et +12% sur la ligne 24.

En matière de régularité, les situations varient selon les lignes : les résultats sont bons en 2024 sur la ligne 18 et 26 avec respectivement 93,9% et 92,3% de régularité. Les résultats étaient dégradés en 2024 sur la ligne 24 du fait de l'infrastructure vieillissante. Ils devraient s'améliorer durablement à la fin de la deuxième phase de travaux.

Depuis les tempêtes de fin 2023 qui avaient entraîné d'importants dégâts sur les matériels roulants et les infrastructures, SNCF Réseau a fait le choix d'imposer désormais des « stops circulations » lors d'évènements climatiques de forte intensité. Ils doivent être annoncés au plus tard la veille avant 17h pour mettre à jour les différents canaux d'information voyageurs.





Gares, intermodalité et services

L'intermodalité a été largement discutée. Les usagers rappellent que le train, seul, ne peut répondre à l'ensemble des besoins de mobilité et que la réussite du transport ferroviaire passe par sa complémentarité avec les réseaux urbains, les cars et les modes doux. Les pôles d'échanges multimodaux en cours d'aménagement à Limoges ont vocation à répondre à cette exigence.

La Région a rappelé que des financements existent pour accompagner les collectivités sur ces projets, jusqu'à 50 % pour les stationnements vélos. En gare, la Région soutient le développement d'abris et de parcs sécurisés, en lien avec les intercommunalités.

Tarifs et billettique

Sur la tarification, les usagers ont demandé la dématérialisation complète de la carte Modalis. Cette évolution est en cours de développement, l'application mobile permet d'ores et déjà l'achat et la validation de titres numériques. La question du coût des trajets domicile-travail a également été soulevée. La Région rappelle que les recettes voyageurs ne couvrent qu'un quart du coût réel des services, le reste étant financé par la collectivité.

Perspectives

L'éclairage du PEM de Limoges a été renouvelé ainsi que le marquage au sol. L'installation de vidéoprotection, information voyageurs, barrières, réparation de l'escalator et le changement de l'ascenseur sont à venir.

Il a été question également de l'accessibilité aux quais de la gare de Limoges. Des aménagements sont prévus pour améliorer le confort et la sécurité de cette gare. En complément, des travaux sont réalisés pour rénover les abris filants et reprendre l'étanchéité du passage souterrain.

La ligne Angoulême – Limoges est propriété de l'État, le Gestionnaire d'infrastructure étant SNCF Réseau. Dans le cadre du protocole des lignes de desserte fine du territoire (LDFT), une répartition 60% « bloc Région » et 40% « bloc Etat » est prévue pour le financement de cet axe. Au vu des investissements massifs attendus de la Région, une participation des collectivités.

La Région concentre l'essentiel de ses efforts dans les trains du quotidien, et travaille à la réouverture de la ligne existante Angoulême – Limoges.

À l'issue des travaux entre Poitiers et Limoges, en fonction des possibilités techniques, une offre permettant de combiner au mieux les attentes des différentes typologies d'usagers sera étudiée.

